

Rechercher:

Dans les articles Dans les Flash Info

Seu

Article du 23/04/2010 à 07:23

Facebook : comment gérer son profil"



Envie de rejoindre les 400 millions de personnes déjà membres du "réseau social" Facebook ? Voici comment créer un "profil" et publier sur le "mur" sans mettre en danger sa vie privée, ni celle de ses amis. Dossier réalisé par Sylvie Brouillet

Maîtriser ses premiers pas sur Facebook.

Facebook, à quoi ça sert ?

Depuis 2004, à rester en contact avec ses amis, retrouver des potes perdus de vue et s'en faire de nouveaux. Aujourd'hui, le succès aidant - quatre cents

millions d'utilisateurs dans le monde, dont quinze millions en France -, Facebook sert à peu près à tout, même à faire de la politique : les candidats aux élections régionales avaient tous ouvert des pages...

Pour les plus rétifs, Facebook sert surtout à perdre du temps, parfois même beaucoup de temps. Pour les autres, Facebook permet de partager des photos ou vidéos, propose des jeux, voire sert de messagerie, classique ou instantanée. Facebook rime aussi avec commerce : la société est financée entièrement par la publicité, présente sur la droite des pages.

Enfin, Facebook permet de rester informé : comme de nombreux confrères, La Gazette de Montpellier a créé son profil Facebook. Depuis octobre, la Une du nouveau numéro s'y affiche le jeudi pour près de deux milliers d'amis.

LA SÉCURITÉ EST-ELLE GARANTIE ?

Créer un compte n'est pas anodin, car la sécurité des données sur Facebook fait régulièrement la Une de l'actualité. Le réseau a encore subi le 17 mars une tentative d'hameçonnage, qui visait à dérober les mots de passe des utilisateurs pour subtiliser les données.

Plus grave encore, un criminel a été condamné récemment en Angleterre pour le meurtre d'une jeune femme rencontrée via le réseau social. Il avait triché sur son identité. "Les fonctions de sécurité de Facebook sont bien plus sophistiquées que celles de nombreux concurrents, indique à La Gazette Sophos, éditeur de solutions antivirus. Mais beaucoup d'utilisateurs choisissent mal leurs paramètres de sécurité ou n'ont pas appris à utiliser Internet de manière sécurisée." Sophos a mené fin 2009 une expérience pour vérifier s'il était facile de voler des informations personnelles.

La réponse est oui : "En créant deux faux comptes Facebook, nous avons découvert que la moitié des utilisateurs, choisis au hasard, acceptait nos invitations à devenir leurs amis, nous donnant accès à une multitude d'informations."

TOUJOURS PLUS VISIBLE VIA FACEBOOK

Facebook tirant sa valeur marchande de la taille et des détails de sa base de 400 millions de membres, de nouvelles fonctions sont sans cesse ajoutées pour récolter des données, dont Facebook décide seul de l'utilisation.

La société californienne va bientôt modifier sa "politique de confidentialité et déclaration des droits et responsabilités". Elle en a informé ses membres et les a invités à faire part de leurs commentaires avant le 3 avril dernier. Un avertissement diffusé avant la grand-messe annuelle des développeurs informatiques du site, les 21 et 22 avril à San Francisco, qui devrait confirmer l'arrivée sur le réseau communautaire de la "géolocalisation".

Qu'es aquò ? La possibilité de savoir à tout moment où se trouve l'utilisateur. Facebook devrait demander

Actualité Flash in

11:26 Les Pourcel a

11:05 Saint-Géniès

16:17 Lattes : "L'6"

13:31 Cinéma : Zoé

09:41 Montpellier-C

<< 1 2 3 4 5

Envoyer l'arti

Imprimer

leur autorisation aux internautes, mais ces derniers pourrontils vraiment choisir qui aura accès à ces données ? Réponse d'ici deux semaines.

LE "PROFIL", CARTE D'IDENTITÉ SUR FACEBOOK

Facebook, ce n'est pas pour les enfants ! Un enfant ou un ado de moins de 13 ans ne peut pas adhérer s'il déclare sa réelle date de naissance, exigée à l'inscription. Mais personne ne contrôle les éventuelles tricheries. Seule une adresse électronique valide suffit pour franchir la porte d'entrée.

Juste après l'inscription vient la rédaction du "profil", véritable carte d'identité sur Facebook. Pour le remplir, le plus important est de décider de l'usage qui sera fait du réseau. Le but est-il strictement privé, familial et amical, en partie ou totalement professionnel ?

Cela devrait aider au choix de l'image qui accompagnera le profil : entre une photo de vacances en famille et un avatar, le degré d'intimité n'est pas le même. Invité à inclure ses "informations personnelles", l'internaute peut laisser vides toutes les cases de renseignements (ville, situation amoureuse...) ou masquer les informations.

Facebook, de culture américaine, demande en "informations générales" les opinions politiques et la religion. C'est pourquoi les "paramètres de confidentialité", entièrement réglables, sont si importants. Facebook recommande lui-même de ne rendre visibles ses coordonnées (téléphone mobile et adresse électronique) qu'à ses amis.

COMMENT SE FAIRE DES "AMIS"

Les statistiques livrées par Facebook indiquent qu'un membre a en moyenne cent trente amis et reçoit huit invitations nouvelles par mois. Dès l'inscription terminée, Facebook suggère d'ajouter des "amis".

Le site communautaire mâche le travail en proposant une recherche automatique dans le carnet d'adresses du mail utilisé pour l'inscription. Il suffit de sélectionner les destinataires pour envoyer les invitations.

RETROUVER DES PERSONNES

Pour dénicher des camarades de collège, de lycée et d'université, d'actuels ou d'anciens collègues de travail, taper un nom de personne, d'école ou d'entreprise dans le moteur de recherche interne. Sur demande, Facebook explore les carnets d'adresses électroniques et les contacts des messageries instantanées. Petite révolution depuis le 24 mars, l'annuaire Internet Pagesblanches.fr intègre dans ses résultats les coordonnées Facebook publiques (et de cinq autres réseaux : Twitter, LinkedIn et Viadeo, Copains d'avant et Trombi).

Une invitation surgit. Le choix est simple : ignorer ou accepter la demande. Le nouvel "ami" pourra lire toutes les informations partagées. L'amitié sur Facebook est fragile : un contact peut être supprimé à tout moment d'un simple clic dans la liste d'amis. N'acceptez pas n'importe quelle invitation pour faire du "chiffre" sous peine d'être rapidement noyé. Auparavant plafonné à cinq mille, le nombre d'amis n'a plus de limites depuis un an.

Les amis virtuels prennent l'apéro. Trois mille personnes se sont retrouvées en novembre à Nantes pour un "apéro Facebook", quatre mille sur une place de Rennes le 25 mars. À quand un événement monstre à Montpellier ? Le rendez-vous est fixé : le 12 mai à 20h place de l'Europe. Objectif : 5 000 !

CHOISIR DES GROUPES

Partager un hobby ou une passion, rien de plus facile grâce aux "groupes" et "pages". Le fan de photo trouvera son bonheur, comme celui de rugby. Les groupes liés à Montpellier ne manquent pas, tels "Tu sais que tu viens de Montpellier quand..." (22 500 membres) ou encore "Je veux que la ligne 3 du tram de Montpellier arrive à la mer" (7 278 membres).

PUBLIER SUR LE "MUR" AVEC PRUDENCE

Le "mur" est le lieu de publication du contenu et, par défaut, toute personne ayant accès à un profil peut lire le mur associé. Gare à la diffamation, au droit à l'image et à la vie privée, au droit d'auteur...

Un professeur de Prades a fait exclure en mars une lycéenne parce qu'il estimait être diffamé sur Facebook. L'enseignant a porté plainte. Sans tomber dans la paranoïa judiciaire, la prudence est de mise. Les recruteurs et employeurs surfent aussi sur Facebook. Loïc Douyère, directeur associé du cabinet Florian Mantione à Montpellier, assure que le cabinet s'interdit de fouiller dans les profils Facebook, mais ajoute cependant : "Le meilleur des conseils, c'est de rester très prudent." L'icône "cadenas" permet de contrôler qui a accès à toute publication. La création de listes d'amis (pro, perso...) avec des autorisations séparées est utile pour éviter de partager les images de la dernière réunion de famille un peu arrosée avec ses collègues.

Le savoir-vivre n'est pas superflu : vérifier que ses amis ne seront pas choqués de retrouver des images

d'eux-mêmes ou de leurs enfants sur Facebook avant de "publier".

QUITTER FACEBOOK, C'EST POSSIBLE

Fatigué de recevoir des invitations d'inconnus ou de collègues indésirables ? Désactiver le compte rend le profil invisible et inactif, et les données peuvent être réactivées après authentification. Pour une sortie définitive, aller en bas de la page d'accueil et choisir "confidentialité" puis descendre à "Désactivation ou résiliation de votre compte". Un message sera envoyé à Facebook, le seul à pouvoir effectuer la suppression, promise "d'ici 14 jours".

DES MODES D'EMPLOI SUR FACEBOOK

Facebook propose son propre mode d'emploi sur www.facebook.com/help. La Commission nationale informatique et libertés fait la promotion d'un usage "responsable et vigilant" sur www.jepubliejereflechis.net. Le collectif Internet sans crainte rassemble les acteurs de la prévention et la protection des mineurs sur www.internetsanscrainte.fr. "Net Ecoute Famille", au 0820 200 000, est un accueil téléphonique national pour la protection des jeunes sur Internet.

Enfin, un jeu d'éducation critique à Internet transporte l'internaute en 2025 et lui montre les traces laissées sur la Toile. Pour jouer : www.2025exmachina.net

A lire également:

- www.2025exmachina.net
- www.jepubliejereflechis.net
- www.internetsanscrainte.fr